

 **Parce que
Radio-Canada,
c'est nous**

La négo en continu | n° 7
2 mars 2022



Assemblée générale itinérante Un mandat clair pour le comité de négo

C'est près de 600 personnes qui ont participé à l'une des 18 séances de l'assemblée générale itinérante qui ont eu lieu au cours des deux dernières semaines (569 personnes pour être plus précis). Dans une proportion de 99 %, les membres du STTRC-CSN ont délégué un mandat clair aux comités de négociation et de mobilisation pour enclencher des moyens de pression. Dans une même proportion, ils ont mandaté le bureau syndical afin de mettre sur pied un comité de réflexion sur l'exercice du droit de grève.

Pour les membres du comité de négociation du STTRC, il s'agit d'un appui de taille au projet de négociation syndical déposé en octobre dernier et un rejet des demandes patronales de négociation. En effet, les nombreux échanges qui ont eu cours lors des différentes séances de l'assemblée générale itinérante ont démontré l'insatisfaction des employé-es de Radio-Canada envers les demandes et le comportement du comité patronal à la table de négociation.

À plusieurs reprises, des membres ont souligné le fait que les demandes patronales relatives à la disponibilité du personnel témoignent de l'ampleur des problèmes de rétention et de précarité de la main-d'œuvre qui prévalent à Radio-Canada. Selon l'avis général, la structure de postes à Radio-Canada doit être revue. Tout en soulignant la nécessité de faire une meilleure place aux minorités et à la diversité, plusieurs ont également dénoncé l'absurdité et l'indélicatesse des mesures proposées par la partie patronale à cet effet.

Les membres du comité de négociation tiennent à remercier chacune des personnes ayant pris part à l'assemblée générale, ainsi qu'à toute l'équipe ayant permis son bon déroulement. La négociation fait relâche cette semaine, mais c'est fort de cette impressionnante participation que notre comité de négociation reprendra le boulot mardi prochain.